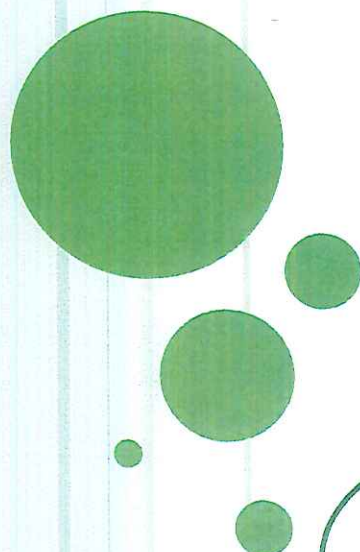




RAPPORT D'ACTIVITE

2019



AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
URBANISME
ECONOMIE
ACCUEIL

TECHNIQUE
OM
VOIRIE
BATIMENTS

ENFANCE
JEUNESSE
CRECHE
ALSH

CULTURE
SPORT
ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

1 – Présentation
de la communauté
de communes 1

2- Fonctionnement 3

3 - L'activité 2019 8

4 - Les Ressources
Humaines 42

5- Les finances 44

L'EDITO

du Président de la communauté de Communes

En 2019 encore, les services de Creuse Grand Sud ont œuvré au bénéfice de notre territoire et de ses habitants. Dans un contexte budgétaire en voie d'amélioration mais toujours contraint, la Communauté de Communes a mené à bien des projets dans des domaines aussi variés qu'importants : développement économique, politique territoriale, vie culturelle et sportive, enfance-jeunesse, environnement et déchets, voirie...

L'élaboration conjointe par les élus, les agents, des citoyens et le CODEV du projet de territoire nous a permis par ailleurs de préparer tous ensemble un avenir commun.

Ce territoire possède bien des atouts. Notre volonté partagée permet de les valoriser et d'offrir à la population et aux visiteurs une image positive dans une démarche d'accueil indispensable.

Merci. Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent au quotidien à faire de Creuse Grand Sud une terre vivante.

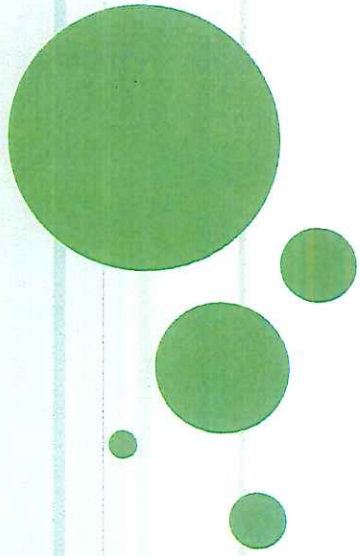
Jean-Luc LEGER

Président



Creuse Grand Sud

***Un acteur fort de son
territoire***



1- PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1-1 CARTE D'IDENTITE

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud est née le 1er janvier 2014 à la suite de la loi de réforme des collectivités territoriales.

Le nouvel espace intercommunal regroupe: l'ancienne Communauté de Communes Aubusson-Felletin créée en décembre 2000 et l'ancienne Communauté de communes du Plateau de Gentioux créée en décembre 1992, ainsi que les communes de Croze, Gioux et Saint Sulpice les Champs. Au total la Communauté de communes regroupe 12 128 habitants pour 26 communes.

Le périmètre



Les communes

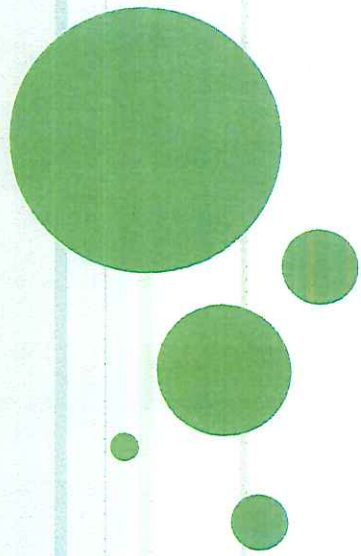
Commune	hab	Commune	hab
Alleyrat	144	Saint-Alpinien	274
Aubusson	3 400	Saint-Amand	498
Blessac	534	Saint-Avit-de-Tardes	174
Croze	202	Saint-Frion	257
Faux-la-Montagne	413	Saint-Maixant	239
Felletin	1 632	Saint-Marc-à-Frongier	421
Gentioux-Pigerolles	418	Saint-Marc-à-Loubaud	137
Gioux	168	Saint-Pardoux-le-Neuf	188
Moutier-Rozeille	431	Saint-Quentin-la-Chabanne	403
Néoux	286	Saint-Sulpice-les-Champs	357
La Nouaille	247	Saint-Yrieix-la-Montagne	225
La Villedieu	49	Sainte-Feyre-la-Montagne	133
La Villetelle	169	Vallière	729

Creuse Grand Sud au 31 décembre 2019

26 communes

12 128
habitants

244,36 km² de
superficie



2- FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

2.1- FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

2.1.1- VUE D'ENSEMBLE

UN TERRITOIRE, UNE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Les conseillers municipaux

Des conseillers municipaux des 26 communes de la communauté de communes ont été élus pour siéger au conseil communautaire.



Les conseillers communautaires

Les conseillers communautaires, au nombre de 48, élisent parmi eux les membres du bureau de la communauté de communes.



Le bureau de la communauté de communes

Le bureau est composé du président, et de 8 vice-présidents..

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE CREUSE GRAND SUD GARANTISSENT LA REPRÉSENTATION DE CHAQUE COMMUNE DANS LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, QU'IL S'AGISSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DU BUREAU OU DES COMMISSIONS.

2.1.2- RÉPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PAR COMMUNE

Le conseil communautaire est composé de 48 membres. Ce nombre passera à 45 à partir de 2020.

Commune	2014 - 2020	2020 - 2026	Commune	2014 - 2020	2020 - 2026
Alleyrat	1	1	Saint-Alpinien	1	1
Aubusson	14	13	Saint-Amand	2	1
Blessac	2	2	Saint-Avit-de-Tardes	1	1
Croze	1	1	Saint-Frion	1	1
Faux-la-Montagne	1	1	Saint-Maixant	1	1
Felletin	6	6	Saint-Marc-à-Frongier	1	1
Gentioux-Pigerolles	2	1	Saint-Marc-à-Loubaud	1	1
Gioux	1	1	Saint-Pardoux-le-Neuf	1	1
Moutier-Rozeille	1	1	Saint-Quentin-la-Chabanne	1	1
Néoux	1	1	Saint-Sulpice-les-Champs	1	1
La Nouaille	1	1	Saint-Yrieix-la-Montagne	1	1
Vallière	2	2	La Villedieu	1	1
La Villetelle	1	1	Sainte Feyre la Montagne	1	1

2.2- LES INSTANCES ET LES MEMBRES

2.2.1-LE BUREAU

Le Président et les Vice-présidents, suivent l'action quotidienne de la Communauté dans les domaines de leurs délégations.



**JEAN-LUC
LÉGER**

🕒 *Président*
📍 Saint-Marc-a-Loubaud



**MARIE-
FRANÇOISE
VERNA**

🕒 *1er VP : Finances -
Ressources Humaines*
📍 Saint-Amand



**JEAN-FRANÇOIS
RUINAUD**

🕒 *2ème VP : Voirie
et Bâtiments*
📍 Nèoux



VALÉRIE BERTIN

🕒 *3ème VP : Enfance,
Jeunesse et Santé*
📍 Vallière



PHILIPPE COLLIN

🕒 *4ème VP : Gestion
des Déchets*
📍 Felletin



GILLES PALLIER

🕒 *5ème : Économie -
Tourisme*
📍 Aubusson



**DOMINIQUE
SIMONEAU**

🕒 *6ème VP :
Développement
Durable, Rivières -
Démocratie
Participative*
📍 Gentiloux-Pigerolles



**CLAUDE
BIALOUX**

🕒 *7ème VP : SPANC -
Habitat*
📍 Saint-Feyre-la-
Montagne



**MATHIEU
CHARVILLAT**

🕒 *8ème VP : Culture -
Vie Associative*
📍 Aubusson

Le Président

Le président est élu par le conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers communautaires. Il préside le conseil et le bureau. Il gère le fonctionnement quotidien des services.

Le bureau

Le bureau réunit le président et les 8 vice-présidents élus au sein du conseil communautaire. Le bureau prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

Le Bureau se réunit régulièrement, au moins tous les 15 jours. En 2019 il a pris 20 délibérations.

2.2.2-LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. Il vote le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre. Il se réunit successivement dans chacune des communes membres.

Conseillers Communautaires



JACQUES
TOURNIER
Vallière



En 2019, le Conseil communautaire s'est réuni 5 fois et a pris 130 délibérations.

2.2.3-LES COMMISSIONS

o La conférence des Maires

C'est l'instance politique clé des institutions communautaires. Elle réunit le Président, les vice-présidents et les Maires des communes membres de l'intercommunalité. C'est l'organe d'orientation stratégique de la Communauté de communes. Elle se réunit plusieurs fois par an. Chaque maire y dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune. En matière de gouvernance de l'intercommunalité, la conférence des Maires est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus.

o Les commissions par compétences

Les commissions de travail permanentes ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets relevant de leurs compétences. Elles constituent un lieu de réflexion et de débat (commissions : finances, économie, RH, enfance, voirie, culture, sport, OM, SPANC, rivières, santé).

o La commission locale d'évaluation des transferts de charges

La commission locale d'évaluation des transferts de charges est composée de deux membres des conseils municipaux des communes membres. Son rôle est d'évaluer les transferts de charges résultant des transferts de compétences des communes à la communauté de communes, réunie plusieurs fois en 2019, ses travaux ont permis de régulariser le montant des attributions de compensation.

o La Commission d'Appel d'Offres

La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante.. Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offre, elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché, elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché.

o La Commission intercommunale des Impôts Directs

La commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers. Son rôle est consultatif.

La conférence des
maires s'est réunie 5 fois
en 2019

La commission voirie
s'est réunie le 27
février 2019

La Commission santé
le 16/09/19

La Commission culture
et sports le 14/11/19

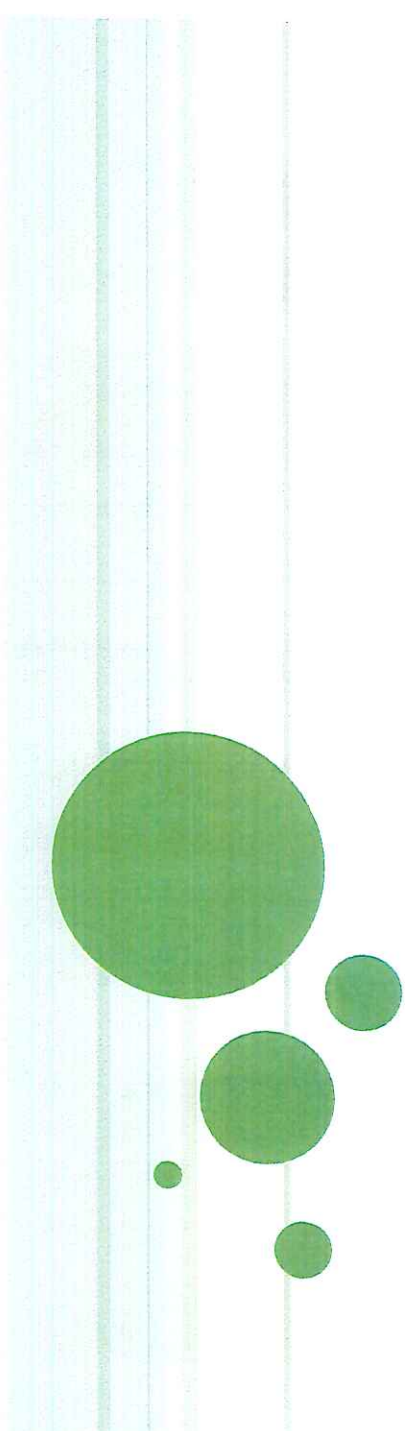
La Commission
enfance-jeunesse le
25/11/19

La Commission
ressources humaines
le 23/05/19

La Commission SPANC
le 19/02/19

La Commission OM le
22/10/19

La CLECT s'est réunie
4 fois pour préparer la
révision libre des
Attributions de
Compensation qui a
été réalisée en 2019



3- L'ACTIVITÉ 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

3-1 Aménagement du territoire et développement économique

Objectifs : Parmi les compétences obligatoires de Creuse Grand Sud, l'**aménagement du territoire** est porteur d'enjeux cruciaux. Ainsi par ses actions, la communauté de communes amplifie ses relations avec les acteurs du territoire au travers de rencontres régulières et renforce ses outils de soutien à l'économie locale. L'objectif est bien la création de valeur ajoutée et de développement économique.

Missions :

Actions liées au développement économique (immobilier et foncier, structuration de filières, accompagnement de porteurs de projets à vocation économique), incluant la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'attractivité sur le territoire,
Actions liées à l'Urbanisme et la planification, notamment élaboration PLUi et SCOT,
Actions liées aux contractualisations territoriales (Etat/Région/Département),
Actions liées au logement et à l'habitation (programme local de l'habitat, dispositifs ANAH, valorisation du patrimoine bâti, gestion du parc locatif de la communauté),
Actions liées à l'aménagement du territoire, touchant notamment à la mobilité et aux transports, et l'élaboration du projet de territoire « Creuse Grand Sud 2030 ».

L'équipe :

- ❖ **Mélanie LENUZ : Directrice du service**
- ❖ **Myriam SIMONNEAU : Chargée de mission Urbanisme – habitat**
- ❖ **Amandine BONNEAU : Chargée de mission Accueil**

ACTIONS MAJEURES 2019

❖ Développement économique

❖ **Accompagnement des acteurs du territoire dans le cadre des contrats :**

Rencontres avec Lainamac, Quartier Rouge, Les granges de Lachaud, Radio Vassivière, Télémillevaches, Jeunes Travailleurs Aubusson et des communes de CGS ;
Veille sur les appels à projet, dispositifs de financement et relai auprès des porteurs de projets ;
Participation à la réflexion sur l'émergence de projets d'Économie sociale et solidaire en Creuse par TELA/ALISO .

❖ **Participation au réseau de développeurs pour structurer et animer le tissu économique local :**

Participation aux instances d'animation de la pépinière 2cube : 81 porteurs de projets reçus en 2019–60% sur CGS, 8 entreprises intégrées (dont 5 domiciliées), 20 co-workers accueillis sur l'année, 25 créations d'entreprises accompagnées ;
Participation aux réunions régionales : dispositifs aides ESS à Faux-la-Montagne, Fonds européens à Aubusson, réseau « Entreprendre la Région à vos côtés » ;
Participation aux comités d'appui DLA – réseau ALISO et organisation de la journée d'échanges du 14/11 « Investir dans les Lieux Hybride » ;
Suivi de la mission « revitalisation du centre bourg » et « croissance verte » ;
Participation à la mise en place du dispositif l'ADECT « Mille Sources » avec Creuse Grand Sud et le PETR Monts et Barrages (87) limitrophe: réunion d'organisation du diagnostic, COPIL, filière travaillée en 2019-2020 « bois » ;
Rencontre avec les entreprises locales notamment le Club des entrepreneurs sur la téléphonie et la fibre ;
Suivi du développement de la solution de gestion et de valorisation de la randonnée sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin et sa périphérie : dépôt demande de financement LEADER, site internet rando-millevaches.fr en ligne depuis 6/6/19 (15 à 18 visiteurs/jour pour 4 min de durée) et application mobile "les stores" avec 185 circuits dont 9 sur CGS, 2 vidéos de promotion, 113 itinéraires traduits ;
Partenariat de l'EPCI sur le programme "Territoire Energie Positive" porté par le PNR : suivi des actions en cours.

❖ **Intervention sur l'immobilier d'entreprises - foncier économique disponible :**

Soutien et participation aux structures d'accompagnement : pépinière 2cube, MEFAA ;
ZAE Ouest du Mont à Aubusson : accompagnement dans l'installation des nouvelles entreprises, promotion du dernier lot restant à vendre, **aménagement de l'entrée de la zone** ;
Réflexion sur l'aménagement du territoire : PLUi, SCOT départemental, TEPOS.

Les chiffres clés 2019

Une déclaration de projet avec l'acceptation du projet photovoltaïque sur l'ancienne décharge d'Aubusson
106 DIA traitées
213 298 € de subventions reversées auprès des habitants pour la réhabilitation des assainissements
Plus de 60 porteurs de projets reçus sur Creuse Grand Sud
175 enfants qui mangent local dans les cantines par l'accompagnement de la communauté de communes
Une vingtaine de producteurs locaux valorisés
Un label Ville et Métiers d'Art
Trois contrats Etat, Région, CD23
Trois projets en cours :
Territoire d'industrie, une coopération avec Bordeaux Métropole, un Appel à Projet : Nott

❖ **Coordonner et développer des actions autour des filières de proximité identifiées :**

Participation au Pôle Art Textile-Art tissé réunissant la Cité de la Tapisserie, la pépinière, la CCI, Lainamac, la MEFAA ;
Participation à la création d'un hôtel d'entreprises Art Textile/Art tissé autour de l'aménagement d'un immeuble rue Chateaufavier acheté par la CCI ;
Suivi de la démarche « Cluster Textile de Creuse » et 2 IG « Tapis et tapisserie d'Aubusson » portées par Lainamac ;
Poursuite de l'action sur le développement de filière « Blé noir AB du plateau de Millevaches » en partenariats avec le PNR de Millevaches en Limousin ;
Engagement sur le dispositif « Territoires d'Industrie » sur territoire Ouest et Sud Creusois ;
Réponse à l'Appel à projet « Accueillir en Massif Central », auquel la communauté de commune a été retenue, permettant la mise en place du service accueil au 1^{er} novembre avec le recrutement d'Amandine BONNEAU ;
Lancement du projet de coopération avec Bordeaux Métropole, le but est de s'inscrire dans une dynamique d'échange sur les thématiques de l'économie, du tourisme, de la culture, et de l'alimentation. Une réunion de partenariat avec une trentaine d'acteurs locaux du territoire (élus, entrepreneurs, Cité de la Tapisserie, Office de Tourisme...) a eu lieu le 9 mai 2019 et a permis de définir des pistes de coopération. Ces propositions d'axes de coopération sont : la promotion croisée de l'offre touristique territoriale, les liens économiques au travers de la filière art textile/arts tissés, le développement et la mise en réseaux des entreprises locales, l'économie sociale et solidaire, une spécificité économique partagée, la promotion des produits agricoles creusois notamment par l'ouverture du Marché d'Intérêt National de Bordeaux à la viande bovine du territoire, une coopération autour du LMB de Felletin.



Un temps d'échanges politiques a été organisé le 05 décembre à Bordeaux entre les présidents qui ont défini un calendrier opérationnel :

Temps forts 2019

Les travaux d'entrée de la ZAE Ouest du Mont fin 2019 : financés à 70%, permettant un meilleur accès aux entreprises, leur personnel et les usagers ;

Une présentation des premiers travaux du CODEV le 12/12 au conseil communautaire ;

La rencontre de JL Léger avec le président de Bordeaux Métropole le 5/12 ;

La remise du Label Ville et Métiers d'Art le 18/12 ;

Projet de territoire : un forum des agents le 11 avril 2019 pour participer au diagnostic et des ateliers organisés par les centres de loisirs en été 2019.

❖ **Relocalisation de la consommation alimentaire :**

Suivi de 5 cantines soit 175 enfants tous les mois qui mangent AB et/ou local et de 18 producteurs valorisés (Faux-la-Montagne - 50 enfants-, Gioux - 25 convives-, CLSH de Gentioux - 25 enfants-, Saint Frion - 25 enfants- et St Quentin - 48 enfants);

Coopération sur le développement des circuits courts: recherche de financements pour la coopération, participation au projet CA23, reprise de la collaboration PAT via CPIE;

Poursuite de la collaboration avec ADEAR sur l'opération « faciliter l'accès au foncier agricole pour le maintien ou l'installation agricole ».

Rencontres

Café installation le mardi 29 octobre à Felletin, un café transmission le 11/7 à la médiathèque de Felletin, conférence des maires le 21/11 pour la mise en place d'un programme d'interventions pour 2020, réunion d'information le 12/12 à Aubusson sur la mise en place d'un comité d'appui territorial composé de citoyens pour l'accueil de jeunes agriculteurs sur le territoire Sud Creusois.

❖ **Suivi et animation des contractualisations :**

Validation **du contrat Boost'ter** avec le Conseil départemental de la Creuse 2019-2023 : 355 000 € d'aide pour 5 ans sur de l'investissement et 100 000 euros pour l'ingénierie ;
- Suivi du Plan Particulier pour la Creuse (PPC).

Signature et suivi **du contrat de dynamisation et de cohésion 2017-2021** du territoire Ouest et Sud Creusois, entre la Région NA et les EPCI Monts et Vallée Ouest Creuse, Creuse Sud Ouest et CGS : 18 projets financés pour 1,5 millions d'euros d'aides apportées, pour CGS : Cluster Lainamac, communication de la Cité, le son et le soin des sœurs grées, gare en commun à Felletin, formation bénévoles et associatifs par MIAM, matériels pour Télémillevaches .

Au titre **du contrat de ruralité entre l'Etat et Creuse Grand Sud**, signé en mai 2017, 8 actions financées en 2019 (*réhabilitation école de Faux-la-Montagne, création d'une MAM à St Sulpice les Champs, création d'un éco-hameau à La Villedieu, création d'un restaurant à Vallière, travaux entrée ZAE pour CGS, requalification du hall polyvalent et éclairage du stade à Aubusson, aménagement des abords de l'église et salle polyvalente à Gioux*) pour près de 1,4 millions d'euros d'investissement financés à hauteur de 359 303,25 € (FSIL) via ce contrat .

❖ **Accompagner la transition numérique par le déploiement de la fibre optique et la téléphonie sur le territoire :**

Phase pilote suivie :

- Axe 2 bis terminé pour 125 587 € HT de part de l'EPCI (698 000 € HT au total) : montée en débit pour St Yrieix la Montagne, St Marc à Loubaud, La Villedieu, Faux-la-Montagne + Fibrage NRA / Dégroupage St Marc à Frongier avec un financement par prêt Caisse des dépôts ;
- Début des travaux sur les 4294 prises du Jalon 1 pour le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) 2018-2021.

Engagement pour le jalon 1 bis pour 2020-2021 :

1 946 prises installées, sur 3 secteurs sur 6 communes, avec un fonds de concours prévisionnel de 190 000 € de l'EPCI ;

Priorisation pour le jalon 2 2022-2024 :

Vers le 100% fibre à domicile en 2025, en 3 vagues pour 4 820 prises, avec attente de précisions sur les modalités de financement.

Téléphonie mobile

En janvier 2018, le gouvernement a conclu un accord majeur avec les opérateurs "new deal mobile", accord s'appuyant notamment sur le dispositif dit de «couverture ciblée». Suite à la remontée des sites prioritaires par CGS, un choix de 4 sites a été proposé à la mission France, par le groupe local piloté par la préfecture. Un premier pylône a été posé à Néoux en 2019.

❖ Projet de territoire

Un forum des agents a été organisé en avril 2019 avec la présence de 25 agents de CGS et des communes pour travailler sur des thématiques retenus.

24 maires volontaires ont été interrogés sur leur vision du territoire et le devenir pour 2030, à partir d'un questionnaire.

Un travail participatif a été organisé par les centres de loisirs de Felletin et Gentioux pendant l'été 2019, autour d'ateliers créatifs « dessine ton territoire ».

Animation du Conseil de Développement

Le CODEV mis en place en septembre 2018, comptant 34 membres de la société civile, s'est réuni 5 fois en 2019 en plénière et 17 fois en groupes de travail.

6 thématiques ont été définies pour participer à la réflexion sur le projet de territoire :

A/ d'ici à 2030, comment le territoire peut accueillir des jeunes actifs sur le territoire ?

B/ d'ici à 2030, comment le territoire peut mieux valoriser économiquement nos meilleures filières (laine, tapisserie, bois, viande, tourisme vert) ?

C/ d'ici à 2030, comment l'environnement du territoire pour attirer du monde (habitants, touristes, nouveaux arrivants) (idée de laboratoire/Cité de la Nature) ?

D/ d'ici à 2030, comment équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques de la forêt du territoire ?

E/ d'ici à 2030, comment équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques de l'agriculture, tout en réduisant la dépendance alimentaire de notre territoire ?

F/ d'ici à 2030, comment améliorer le vieillissement des personnes du territoire en lien avec les autres habitants (issu atelier "Vivre ensemble/aide aux personnes/intégration au territoire") ?

Une présentation au conseil communautaire du 12/12/2019 a été réalisée.



❖ Urbanisme

Planification/ modification des documents d'urbanisme ;

Réalisation de la procédure administrative de mise en compatibilité du PLU d'Aubusson par Déclaration de Projet n°1 pour la réalisation d'une centrale de production électrique photovoltaïque au sol d'une puissance envisagée correspondant à la consommation électrique de 2 080 habitants, (soit environ 58% de la population d'Aubusson) sur l'emprise de l'ancienne décharge d'Aubusson ;

Rédaction de la réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale MRAE le 18/02/2019 après sa saisine ;

Consultation pour avis des Personnes Publiques Associées ;

Réunion d'examen conjoint du dossier en février 2018 ;

Réalisation des mesures de publicité et suivi de l'enquête publique conjointe avec l'Etat (du 20/02/2019 au 22/03/2019) ;

Réalisation des modifications du PLU d'Aubusson (règlement et documents graphiques) ;

Rédaction du mémoire en réponse au rapport du Commissaire Enquêteur ;

Adoption de la Déclaration de projet le 19 avril 2019 par l'assemblée délibérante ;

Réunion avec la mairie de Felletin pour connaître leurs besoins en matière de modification du PLU ;

Réunions avec la DDT, la Chambre d'Agriculture, la CCI et les services de la Préfecture sur un nouveau projet d'énergie renouvelable nécessitant une nouvelle modification du PLU d'Aubusson.

❖ Foncier

Clôture des derniers dossiers ADS :

Envoi au service fiscalité de la DDT d'une cinquantaine de dossiers pour clore le service ADS.

Traitement des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en lien avec le droit de préemption :

Aucun droit de préemption n'a été exercé par les communes ou la Communauté de communes.

Sur Aubusson, 67 DIA traitées en 2019 contre 58 en 2018 (les surfaces bâties ou non bâties vendues varient entre 31 m² et 7 393 m² avec une moyenne de 356,32 m²). Le prix au mètre carré pour ces ventes évolue entre 2,59 € et 1 255,68 € avec une moyenne de 39,30 €.

Sur Felletin, 39 DIA traitées en 2019 contre 28 en 2018 (les surfaces bâties ou non bâties vendues varient entre 30 m² et 19 304 m² avec une moyenne de 1 190,7 m²). Le prix au mètre carré pour ces ventes évolue entre 2.18 € et 1 253,73 € avec une moyenne de 9,95 €.

❖ Energie renouvelable

Participation à la mise en place du pôle des énergies renouvelables de la Creuse (Réunion avec les services de l'État le 12 décembre 2019).

Objectifs : Partager la connaissance réglementaire, administrative et financière, diffuser toutes données nécessaires au développement des EnR, mettre en place un outil en ligne permettant la consultation rapide de l'ensemble de ces éléments, mobiliser l'ensemble des partenaires en lien avec les EnR, vers un schéma départemental (document d'orientation comprenant un diagnostic et des fiches actions pour le territoire de la Creuse).

❖ Habitat

Gestion des dossiers en lien avec l'habitat et le logement :

Accueil téléphonique des usagers de l'habitat qui sont réorientés vers Creuse Habitat et les Espaces Info Energie ;

4 rendez vous avec des propriétaires dont 1 réception de travaux sur le terrain en lien avec l'ancien PIG en régie ou le dispositif valorisation du patrimoine bâti ;

Suivi du comité de pilotage du PIG et suivi de la convention passée avec le Département pour le PIG départemental ;

Participation au comité de pilotage constitutif du GIP Habitat :

Suivi de l'adhésion (signature des statuts) de Creuse Grand Sud au GIP et de l'installation du GIP (Assemblée générale d'installation le 20 décembre 2019).

Programme Dorémi sur la rénovation globale et performante :

Lauréat suite à la réponse à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine ;

Recherche de partenariats (Dorémi, Communauté de communes Creuse Sud Ouest, Campus de l'éco-réhabilitation du Limousin).

❖ Transport à la demande

La communauté de communes gère 2 lignes de transport à la demande :

- Ligne Faux la Montagne-Aubusson, chaque vendredi matin, desservant les communes de l'ancien périmètre du Plateau de Gentioux. Le prix du billet pour un trajet est de 4.5€. Le prestataire, Montagne Ambulances, prend les inscriptions et vient chercher les voyageurs à leur domicile.
- Ligne Gentioux-Eymoutiers, un jeudi matin sur 3. Dessert les mêmes communes, dans les mêmes conditions, avec un prix du billet de 5.5€.

Les usagers sont principalement des personnes âgées ayant des difficultés de mobilité, et qui peuvent ainsi se rendre en ville pour leurs courses ou des rendez-vous médicaux.

Le conseil Régional Nouvelle Aquitaine subventionne la ligne Faux-la-Montagne/Aubusson à hauteur de 50% du déficit annuel de fonctionnement.

❖ Promotion du tourisme

La communauté de communes confie, via une convention d'objectifs et de moyens, les missions de service public d'accueil, d'information et de promotion touristique locale à l'office de Tourisme Aubusson-Felletin .

En 2019, l'OT a changé son statut, celui d'association étant plus adapté aux réalités économiques et stratégiques de la structure que celui de l'EPIC.

Les actions en matière de tourisme de la communauté de communes ont porté notamment sur l'obtention du label Ville et Métiers d'Art ; la réponse collective à l'Appel à projet NOTT dont l'objectif est de développer un éco-tourisme exploratoire autour du lac de Vassivière et des EPCI et de professionnaliser les acteurs du secteur touristique ; le déploiement de panneaux "Relai Informations Services" à Felletin et à Aubusson, en étroite collaboration avec l'OT. La communauté de communes a, par ailleurs, poursuivi sa participation aux actions portées par la Cité Internationale de la Tapiserie.

Les chiffres clés 2019

Ligne Faux-Aubusson :

141 voyageurs. Dépenses transporteur : 3513.10€. Montant de la subvention du Conseil Régional : 1756.55€. Fréquentation en hausse (100 en 2018) : nouveaux clients sur de nouvelles communes Vallière et Gioux.

Ligne Gentioux/Eymoutiers :

23 voyageurs, en légère hausse (19 en 2018). Dépenses transporteur : 1658.30€.

❖ Accueil - Attractivité

Volet 1 Développer la culture de l'accueil et de l'attractivité :

1.1 Reconstruire un réseau de l'accueil et l'animer.

La mission « accueil » est réactivée suite à l'appel à projet « accueil en Massif Central » du GIP Massif Central. La première mission identifiée à l'arrivée d'Amandine Bonnaud fut donc celle de communiquer, de se présenter et présenter cette mission et de (re) sensibiliser sur la nécessité de l'accueil. Pour cela, la page d'accueil du site internet de la communauté de communes a été mise à jour et différentes rencontres et réunions ont eu lieu pendant ces 2 mois.

Présentation de la mission : A la Conférence des maires le 21/11/2019, au conseil communautaire le 12/12/2019 ; 10 rencontres avec les secrétaires de mairie et/ou maire de la communauté de communes. L'action se poursuit en janvier et février pour les autres communes.

Volet 2 : Élaborer des offres d'accueil qualifiées avec l'aide de groupes locaux :

2.1 Assurer une détection permanente des potentiels.

Mise à jour de la base de données des logements et locaux commerciaux vacants communaux et intercommunaux, en lien avec les maires et secrétaires, en cours.

Veille sur les logements et locaux commerciaux privés. Contacts avec les agences immobilières, sites internet (le bon coin, transentreprise).

2.2 Améliorer le cadre de vie quotidien.

Une rencontre avec le groupe d'habitant de covoiturage de Faux la Montagne a été organisée afin d'imaginer un essaimage sur la partie Aubusson-Felletin ; Réflexion en cours sur l'AMI régionale expérimentation mobilité.

Volet 3 Diffuser les offres, promouvoir le territoire et prospecter :

3.1 Collaborer au réseau accueil creusois.

Une réunion de travail a eu lieu pour élaborer une feuille de route, coordonnée par le Conseil départemental 23.

3.2 Mettre à jour la carte interactive dynamique du territoire en mobilisant les secrétaires.

Réflexion avec les secrétaires de mairie disponibles pour la mise à jour de la carte dynamique ;

Soutien au CODEV pour la mise à jour d'une carte dynamique circuits-courts.

3.3 S'appuyer sur les actions ADEAR sur la transmission de fermes en Massif Central.

Rencontres avec l'ADEAR pour le partenariat du volet « transmission ».

Volet 4 : Accompagner les candidats à l'installation.:

4.1 Être un guichet unique physique de primo accueil pour les porteurs d'idées et/ou projets.

9 nouveaux arrivants ou potentiels nouveaux arrivants suivis par téléphone ou en rencontres physiques, depuis novembre 2019. Un investisseur aubussonnais rencontré avec le service DAT. D'autres en cours.

4.2 Collaborer avec l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval de l'installation des nouveaux arrivants et porteurs d'idées.

Rencontres et mise en lien des porteurs de projets avec la pépinière d'entreprise, la MEEFA ;

Rencontre avec Pôle emploi pour instaurer une collaboration étroite ;

Prochaines rencontres prévues : chambre d'agriculture, MSA, LMB.

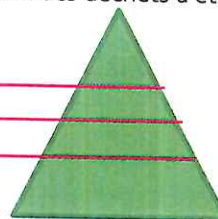
4.3 Rendre pérenne son installation.

Organisation d'une soirée accueil des nouveaux arrivants prévus début 2020.

3-2 Collecte et traitement des Ordures Ménagères

Objectifs : Optimiser la gestion des déchets pour s'inscrire logiquement dans une démarche de développement durable.
Un déchet se gère de plusieurs façons :
Une hiérarchie des modes de gestion des déchets a été définie au niveau européen.

- 1-REUTILISATION
- 2- RECYCLAGE
- 3-VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- 4-ELIMINATION



Ainsi, et sauf certains cas particuliers, les attitudes qui favorisent la prévention sont préférables à toutes les autres.

Missions :

- La collecte et le traitement des déchets des ménages :
 - Les ordures ménagères
 - Les déchets volumineux et encombrants
 - Les déchets verts
 - Les déblais et gravats
- La gestion des déchetteries
- L'information et la sensibilisation du public à un comportement éco-responsable

L'équipe :

❖ **Laurent MERCIER-BERVIALLE: Directeur du service**

- ❖ **Laurent LASKOWSKI** Coordinateur (0.6 etp)
- ❖ **Romain DELPATRIE** : Gestionnaire du service-chauffeur
- ❖ **Sébastien CAILLAUD** : Gestionnaire déchetteries
- ❖ **Alexandre THIBOUST** : Agent de déchetterie
- ❖ **Emmanuel DELPATRIE** : Agent de collecte

- ❖ **Serges GAMBARD** : Chauffeur
- ❖ **Henri GRELLET** : Chauffeur
- ❖ **Jacques GIVERNAUD** : Agent polyvalent
- ❖ **Sébastien MALLET** : Agent polyvalent
- ❖ **Serge MUNTZ** (0,5 etp) : Agent polyvalent
- ❖ **Bruno VERNAUDON** : Agent polyvalent
- ❖ **Régis LEBRETON** : Agent de collecte

- ❖ **Christophe LEMEUNIER** : Agent de collecte
- ❖ **Jérôme MALHOME** : Agent de collecte
- ❖ **Thierry MIMERO** : Agent de collecte

Organisation du service gestion des déchets :

Le service assure en régie la collecte :

- Des ordures ménagères sur tout le territoire
- Des déchets recyclables sur tout le territoire sauf Aubusson (en partie en point d'apport volontaire)
- La collecte des cartons des commerçants pour partie à Aubusson et Felletin.

Les autres collectes sont assurées par un prestataire privé, pour les déchetteries, les PAV, et le transfert des OM et Recyclables secs vers les filières de traitement. La collecte des encombrants est assurée par l'association court-circuit

La gestion des déchetteries du Thym sur la commune de Moutier-Rozeille et des Alluchats sur la commune de Faux la Montagne est faite en régie depuis le 1^{er} Janvier 2015.

Le personnel du service OM effectue également :

- Le nettoyage des points d'apport volontaire
- La mise en place, la maintenance ou le changement des conteneurs
- L'accueil téléphonique
- L'établissement de tous les documents administratifs nécessaires au fonctionnement du service
- Le montage et démontage du chapiteau de location
- La gestion des deux déchetteries.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les agents du service OM travaillent du Lundi au Vendredi de 6 heures à 13 heures. (à l'exception des gardiens de déchetterie dont les horaires sont adaptés aux heures d'ouvertures des deux sites).

Les marchés ou commande passés en 2019

- Marché à bons de commande transport, transfert, traitement des déchets issus de la collecte des OM, recyclables secs, Point d'apports volontaires et déchetteries :

Lot n° 1 : Collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV) de recyclables secs

Lot n° 2 : Collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV) de verre et transport

Lot n° 3 : Transport des déchets ménagers et assimilés

Lot n° 4 : Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Lot n° 5 : Traitement des Recyclables Secs

Lot n° 6 : Transport et traitement des flux des déchetteries

Avec les entreprises Corrèze Fertil', Suez Environnement, Guérin Logistique.

-Nouveau marché pour la collecte des encombrants.

ACTIONS MAJEURES 2019

❖ Collecte

En 2019 il a été mis en place un doublement de tournée estivale pour une durée de trois semaines

Les chiffres clés 2019

En 2019, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud a collecté :

- 3 058,59 Tonnes d'ordures ménagères sur les 26 communes. Soit une hausse de 18,79 Tonnes par rapport à 2018.
- 425,96 Tonnes de recyclables collectés en porte à porte. Soit une hausse de 57,22 Tonnes par rapport à 2018.
- 111,72 Tonnes de recyclables en apport volontaire. Soit une baisse de 4,56 Tonnes par rapport à 2018.

Ratio OM :

252 kg/hab/an

❖ Sensibilisation

Valorisation des déchets recyclables secs

Ces matériaux sont triés au centre de tri de Saint-Sylvain- Bas-Le-Roch, et ils sont ensuite valorisés par les différents repreneurs.

Collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV)

Chaque commune est équipée de colonnes.

❖ Traitement

Le traitement des ordures ménagères est confié à notre prestataire Corrèze Fertil'. La totalité des volumes OM sont enfouis sur le CET de Gournay dans l'Indre. Démarche plus intéressante que l'incinération du fait d'une TGAP moindre.

❖ Déchetteries

Les déchets acceptés

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Déblais et gravats | • DTQD |
| • Bois | • Huiles minérales et alimentaires |
| • Encombrants | • Huiles usagées |
| • DMS | • Piles et accumulateur et batterie |
| • Verre, emballages ménagers, papiers et journaux | • Amiante liée |
| • Ferrailles | • DASRI |
| • Cartons | • Ampoules tubes et néons |
| • Filtres à huile et filtres gasoils | • D3E (écran, etc...) |
| • Aérosols | • Pneus agricoles |
| • Bidons phytosanitaires | • Déchets verts |
| • Acides | • Déchets agricoles |

Chaque foyer hormis ceux d'Aubusson dispose de sacs jaunes à destination des emballages et des journaux magazines. D'autre part, les cartons des commerçants d'Aubusson et Felletin sont collectés soit en régie soit par l'IME de Felletin dans le cadre d'une convention.

Les refus de tri sont des matériaux déposés dans les sacs jaunes ou les points d'apport volontaire, alors qu'ils ne sont pas recyclables.

Pour l'année 2019 cela représente 127.69 tonnes. (Manque le tonnage de décembre)

Soit une hausse de 37.16 tonnes.

Les chiffres clés 2019

Sur 2019, les déchetteries ont collecté 3907,77 tonnes, soit une augmentation par rapport à 2018 de 615,85 Tonnes.

Ratio :

322.21 kg/hab/an

3-3 Environnement

Objectifs : Le service environnement a été créé en 2018 dans le cadre de la réorganisation des services de la communauté de communes, notamment pour regrouper les dossiers « eau » et leur assurer une meilleure transversalité. Les contrats de rivière déployés sur le territoire de l'intercommunalité démontrent également la nécessité d'adopter une approche environnementale plus globale qui ne saurait se limiter à la gestion des cours d'eau. La connaissance accumulée, les pratiques méthodologiques et les outils de gestion exercés et les acteurs associés, sont une compétence « environnement » déployée au service et à la mise en valeur du territoire.

Missions :

Les compétences statutaires exercées par le service Environnement sont la **GEMAPI** (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et le **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Elles sont une opportunité pour développer de nombreuses initiatives en faveur du patrimoine naturel et de la préservation de notre environnement.

Deux projets : les contrats « Sources en action » et « Creuse amont », structurent les principales activités du service et sont les outils de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Les principales activités du SPANC sont confiées à un prestataire qui fait l'objet d'un suivi attentif.

Enfin, d'autres axes de travail sont développés en parallèle de ces activités avec une volonté de transversalité :

Un travail de fond sur le futur transfert des compétences « eau » ;

Le développement de l'outil SIG ;

Une assistance aux autres services de la collectivité et plus particulièrement pour le Service Développement et Aménagement du Territoire (volet urbanisme, projet de territoire, etc.) ;

Une mise à disposition de la compétence au service d'autres collectivités du territoire ;

Une « animation territoriale » locale traduite par de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des actions de communication, d'information, de concertation ou médiation.

L'équipe :

- ❖ **Louis CAUCHY** : Directeur du service
- ❖ **Leslie MATABON** : Technicienne rivières
- ❖ **Pierre SURRE** : Chargé de mission

❖ Contrat territorial Creuse Amont

Le lancement « officiel » du contrat en juillet 2018 a permis un démarrage partiel, contraint notamment par la nécessité d'obtenir l'autorisation administrative nécessaire à tout travaux (procédure de DIG). Si l'année 2019 marque le démarrage des réalisations techniques, de nombreuses autres actions préalables ont été conduites sur l'ensemble des volets du contrat.

Le tableau suivant récapitule, par volet du contrat, les actions conduites pendant l'année 2019 au titre des « opérations 2018 » et au titre des « opérations 2019 ».

Les opérations de travaux ayant été engagées en fin d'année 2019, les prestataires n'ont pas encore procédé aux réalisations (travaux en cours et achèvement prévu en fin de premier semestre 2020).

Il est rappelé que la communauté de communes assure une maîtrise d'ouvrage mutualisée à l'échelle du projet et donc étendue sur le périmètre du bassin versant de La Creuse des communautés de communes Marche et Combraille en Aquitaine et Haute Corrèze Communauté.



ACTIONS MAJEURES 2019

Activités 2019 du contrat Creuse amont		
Volets	Opérations 2018	Opérations 2019
1 ZONES HUMIDES	Protocole d'étude et d'analyse, réunions techniques CEN, CA23	Lancement du diagnostic, visites techniques, réunions de travail
2 MORPHOLOGIE		Animation technique permettant l'émergence d'une programmation,
		Marché de travaux passé en décembre pour 20 aménagements agricoles
		Restauration du ruisseau de La Dejoune au moulin de La Somme
3 CONTINUE	Etude "CE" pour le plan d'eau de Féniers	Etude "CE" pour le moulin de La Prade
	Organisation et visite centrale EDF de Confolent	Restauration du ruisseau du Breuil dans le camp militaire
		Travaux de restauration de la petite continuité
4 RIPISYLVE	Elaboration d'un protocole de gestion des EEE	Marché de travaux de restauration de la ripisylve passé en septembre : 55 embâcles + 4555 ml
		Opération d'écopâturage caprin à Aubusson
		Campagne de piégeage du ragondin
5 ETUDE	Procédure de DIG : dossier, enquête publique, etc.	Encadrement des études Centres Tigouleix
	Montage projets d'étude Centre Tigouleix	Diagnostic complémentaire bassin de La Creuse sur CC MCA
		Montage projet étude Le Mont
6 POLLUTION	Montage projet accompagnement Terrade	Rédaction cahier des charges étude Terrade
		Relance campagne réhab SPANC
7 AEP	Suivi SD AEP du conseil départemental	Suivi SD AEP du conseil départemental
	Accompagnement SIAEP Rozeille	Montage étude retenue de Beissat pour le SIAEP de La Rozeille
		Accompagnement rapport de la prise de compétence
8 COMMUNICATION	Conférence Pay'Sage - Changement climatique (24/02)	Intervention TP terrain LEGTA Ahun
	Conférence R VEEN - Biodiversité (19/03)	Présentation du projet aux étudiants du Centre Tigouleix
	Conférence CPIE - EEE (29/04)	Intervention en Commission Territoriale de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
	Conférence R VEEN - Zones humides (01/10)	Intervention en Commission GEMAPI de Haute Corrèze Communauté
	Assistance FPE projet diamanterie	Conférence journée de diamanterie - usages de l'eau (22/06)
	Signature "officielle" du contrat à Felletin (24/04)	
	Programme pédagogique CPIE pour écoles primaires	
	Animation territoriale pour 5 dossiers spécifiques*	Animation territoriale pour 6 dossiers spécifiques*
9 COORDINATION	Recrutement d'un chargé de mission GEMAPI	Coordination du projet
	Réunion du comité de pilotage (27/06)	
	Coordination du projet	

Quelques points forts du contrat Creuse amont en 2019 :

L'arrêté de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) permettant le lancement des opérations de travaux

La réalisation du diagnostic complémentaire du bassin versant pour l'intégration d'une partie complémentaire du territoire de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine



L'opération d'éco pâturage à Aubusson pour la lutte contre les Renouées du Japon

La signature du contrat à Felletin le 24 avril 2019 avec les partenaires du projet



❖ Contrat Sources en action

Les actions du contrat Sources en actions ne sont pas aussi élargies que pour le contrat Creuse amont, la coordination du projet n'étant pas assurée par la communauté de communes. Elle assure uniquement une maîtrise d'ouvrage d'actions sur son territoire.

Les actions sont limitées à des opérations relatives à la compétence GEMAPI mais elles exigent beaucoup de temps d'animation et de concertation.

En 2019, deux tranches d'actions ont été portées car les opérations 2018 étaient en attente de l'arrêté de Déclaration d'Intérêt Général.

Le tableau suivant récapitule les actions réalisées en 2019 au titre des « opérations 2018 » et au titre des « opérations 2019 ». Il s'agit essentiellement d'actions techniques dont l'objectif est la restauration des cours d'eau au droit de perturbations et dans un souci de conciliation avec les usages riverains associés.

Activités 2019 du contrat Sources en action		
Volets	Opérations 2018	Opérations 2019
Restauration de la continuité écologique des cours d'eau		Restauration du ruisseau de La Vergne au droit de la RD 992 à Gentioux - opération achevée en octobre 2019
		Aménagements ruisseau des vallettes
Restauration morphologiques des cours d'eau	11 aménagements agricoles	Marché de travaux pour la restauration de la ripisylve : 760 ml
	2 aménagements pour le franchissement des cours d'eau	Gestion des EEE
	Equipement pour la restauration d'une zone humide à Gentioux (partie 1)	Equipement pour la restauration d'une zone humide à Gentioux (partie 2)
	Aménagement agricole pour le franchissement de cours d'eau	Marché de travaux passé en décembre pour 6 aménagements
	Restauration morphologique d'une ZH EEE	Restauration globale écologique du site pour l'affluent du ruisseau de la sagne à Faux la Montagne



L'aménagement de la continuité écologique du ruisseau des Vergnes : Création d'une rivière artificielle en sortie d'ouvrage de franchissement de la RD 992 ; permet d'assurer une continuité amont aval sans chute et par une pente douce.



Aménagements pérennes de franchissement de cours d'eau

Passage PEHD pour le franchissement d'un cours d'eau
Création d'un pont en béton avec habillage en pierre pour une meilleure intégration paysagère



❖ Autres activités du service Environnement 2019

❖ Assistance technique au Syndicat le Lac de Vassivière

Le Service Environnement a participé à la rédaction du Document de Consultation pour le marché de « *CONDUITE D'OPERATION POUR LA RENOVATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU LAC DE VASSIVIERE* », et en particulier pour la conception du cahier des charges.

❖ Mise à jour de l'adhésion de la Communauté de communes Creuse Grand Sud au SIAEPA de Crocq

Le Service Environnement suit la procédure de mise à jour de l'adhésion de la communauté de communes au SIAEPA de Crocq au titre de la compétence SPANC, irrégularité administrative qu'il convient de régler notamment au regard des difficultés rencontrées par le syndicat.

❖ Participation à une étude « Prévention des Inondation » en partenariat avec la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest

Sollicitée par la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a participé aux travaux d'étude relatifs aux zones d'expansion des crues en lien avec le volet Prévention des Inondations de la compétence GEMAPI.

❖ Assistance volet urbanisme : mise à jour cartographique des PLU d'Aubusson et de Felletin

Les compétences SIG du service ont été sollicitées pour procéder aux mises à jour des PLU d'Aubusson et de Felletin et pour la production de nouveaux documents graphiques.

❖ Participation aux travaux du projet de territoire

Les compétences SIG du service ont été sollicitées pour réaliser un ensemble de documents cartographiques utilisés pour les travaux d'animation du projet de territoire. A cette occasion, une base de données géographiques et autres a été constituée en rassemblant nombre de documents et d'informations disponibles et éparpillées dans les services.

❖ Participation aux comités de pilotage des sites Natura 2000 de la Communauté de communes

❖ Assistance technique « Chemins de randonnées » pour l'Office de Tourisme, formation à l'outil GEOTREK, révision des tracés

Les compétences SIG ont été également mobilisées pour mettre à jour des tracés de chemins de randonnées du territoire, notamment dans la perspective d'intégration dans l'outil Geotrek disponible pour des itinéraires de la communauté de communes.

❖ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'année 2019 a été marquée par une réflexion liée à la fin du marché passé pour la réalisation des missions techniques du SPANC au 31/06/2019 et par l'achèvement du programme de réhabilitation.

Suite à un travail de fond réalisé en 2018 permettant de mieux identifier le fonctionnement du service, ses points faibles et ses points forts, la commission SPANC a été réunie une seconde fois le 19 février 2019 afin de travailler à différentes propositions d'évolution. D'une manière générale, ces évolutions visent à fournir une meilleure qualité de service et faciliter la conduite des activités du SPANC. Les communes ont souhaité être davantage associées aux différentes démarches du SPANC, notamment pour les procédures de pénalités et pour toutes difficultés avec les usagers.

La procédure de consultation n'a malheureusement abouti qu'à une seule offre, celle du précédent mandataire avec qui un nouveau marché a été renouvelé le 01/07/2019 pour une période de 3 ans maximum. L'analyse financière a nécessité une révision des tarifs des usagers afin d'équilibrer le budget SPANC.

Les réclamations ont été moins nombreuses à compter du second trimestre soulageant le travail de concertation, de médiation et de procédures administratives connexes.

Gestion de l'opération groupée de réhabilitation des assainissements non collectifs (10ème programme) du SPANC :

L'aide contribue à restaurer et préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne mais est conditionnée à des critères d'éligibilité. Le service a assuré le suivi administratif et financier en régie de l'opération : 50 demandes de paiement ont été traitées (demandes de subvention déposées auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne) = 213 298 € de subventions reversées.

En revanche, le nouveau programme de réhabilitation démarré en 2019 a suscité un intérêt modeste et seuls 7 dossiers font actuellement l'objet d'un accompagnement.

Types de contrôles	Réalisés
Contrôle de conception et d'implantation	61
Test perméabilité	28
Contrôle de bonne exécution	67
Diag périodique (et existant)	619
Diag vente	74
Montage dossier réhabilitation	22

C'est donc au total, 821 contrôles qui ont été réalisés en 2019 par le prestataire

Activités de médiation et d'accompagnement en lien avec le SPANC :

Tout au long de l'année, un travail d'animation a aussi été réalisé auprès des usagers et des communes. Il s'agit de fournir des conseils techniques, des informations sur le fonctionnement du SPANC et les démarches à suivre, voire un apport de compétences dans la recherche de solutions techniques par visites sur site. A ce titre, la commune de La Villegie fait l'objet d'une assistance en vue de la révision de son zonage d'assainissement et la mairie de Gentioux pour la gestion des réclamations du village de Senoueix.

3-4 Voirie

Objectifs : Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. L'intérêt communautaire porte sur :
Les liaisons entre deux communes, les liaisons entre routes départementales, les dessertes d'activités majeures à caractère économique ou touristique.

Missions :

Le service **VOIRIE** assure en régie l'entretien et la gestion des points suivants :

Entretien des chaussées (bande de roulement), fossés et élagages ;

La tonte des espaces verts des anciennes décharges de la ZAE du Mont et divers terrains des différents bâtiments (piscine, pôle enfance, crèche, etc..) ;

Le personnel du service VOIRIE effectue également :

Le dépannage et entretien sur les différents bâtiments du parc communautaire ;

Le remplacement agent au service des Ordures Ménagères.

L'équipe :

❖ Laurent MERCIER-BERVIALLE : Directeur du service

❖ Laurent SEGAUT : Chef d'équipe

❖ David CHEVALIER : Agent voirie

❖ Florian PALMY : Agent voirie

❖ Jordan PRADELLE : Agent voirie

ACTIONS MAJEURES 2019

❖ VOIRIE : Travaux réalisés en régie

VI218 La Villatte ST QUENTIN LA CHABANNE. Aménagement d'un point de collecte.



Curage fossé ZAE Le MONT Ouest.
ZAE Le Mont. Création d'un caniveau avaloir EP devant l'enseigne PUYBARET.



VI 215 AUBUSSON. Réfection d'un regard EP.
Vi 287 VALLIERE. Remise à niveau d'une entrée de chemin.
VI 239 Chaussadisse ST AVIT DE TARDE. Curage d'un fossé.
Réparation des jeux extérieur de l'ALSH d'AUBUSSON.

VI 286 Ahys ST SULPICE LES CHAMPS. Débouchage d'une traversée de route Et curage de fossé.



❖ ELAGAGE : Travaux réalisés en régie

VI 240 NEOUX. De la D 941 à l'embranchement de la route de La Villatte,
VI 229 ST AMAND sur la totalité de la voie,
VI 227 ST MAIXANT. De la D 990 à l'étang de La Valette,
VI 212 ALLEYRAT. De la Ribière à Montel Planet.

❖ Service d'assistance aux communes

❖ ATESAT VOIRIE. :

AUBUSSON. Curage de fossé rue Louise Bourjoic,
AUBUSSON. Reprise d'accotements Le Combadeau,
NEOUX. Réfection d'un chemin communal « La Prade »,
Service Environnement, AUBUSSON. Nettoyage de berges.

❖ ATESAT ELAGAGE.

NEOUX. Elagage de la voie communale menant à Sidoux,
ALLEYRAT. Elagage de la voie communale n°3 de Montel Planet a Millautu.

ATESAT AUTRES.

ST MARC A FRONGIER. Montage de dossier DETR,
ST FEYRE LA MONTAGNE. Chiffrage, mise en concurrence et suivi des travaux,
FAUX LA MONTAGNE. Etude visuel de dégradation amiante du site « Le Chamet »,
SM du Lac de Vassivière. Etude pour la rénovation du centre de vacances de Nedde et étude pour la rénovation des sanitaires du camping de Broussat.

Les marchés ou commande passés en 2019

- Marché pour la création de la placette Marcel DESPRES ZAE LE MONT attribué à l'entreprise EUROVIA
- Bon de commande pour la reprise d'une poutre de rive VI 259, commune La NOUAILLE, attribué à l'entreprise EUROVIA
- Bon de commande pour la réalisation de points à temps VI 202, commune de VALLIERE, attribué à l'entreprise EUROVIA

3-5 Equipements sportifs

Objectifs : La pratique du sport et en particulier l'apprentissage de la natation à l'école est devenu une priorité de l'éducation nationale. Inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences, elle établit des paliers et recommande un quota de séances au sein du système scolaire.

Le centre AquaSud répond à trois objectifs : - l'apprentissage, - les loisirs, - le bien-être.

L'ambition du projet est de permettre, toute l'année, des activités pour tous les âges et pour tous les publics.

Missions :

Le service **SPORT** assure la gestion des équipements définis d'intérêt communautaire : Le centre aqua-récréatif, les centres de tir du Combadeau et de Magnat ainsi que le boulodrome. La gestion des centres de tir et du boulodrome est confiée, par convention, à des associations. La communauté de commune apporte également son soutien aux associations sportives au travers de subventions accordées annuellement à plusieurs d'entre elles.

L'équipe :

❖ Laurent MERCIER-BERVIALLE – Juliette GIOUX : Responsables

❖ Muriel LORCERIE : Cheffe de bassin

❖ Adeline BRUISNMA (remplace Delphine LALOUX en CM) : Responsable accueil – entretien

❖ Alexia PATERNE : Maître nageur

❖ Laurent VIELLEMARD (CLM) : Maître nageur

❖ Colette CHAMALY (CLM) : Maître nageur

❖ Guillaume LARUE : Maître nageur

❖ Angélique RIBIERE : Maître nageur

❖ Florian ZUCCHELI : Maître nageur

❖ Ludwig BASSERIE : BNSSA

❖ Patrick DEPARDIEU : technique-accueil-entretien

❖ Corinne GOURSAUD (0,5 ETP) : accueil - entretien

❖ Maria MONDINO : accueil - entretien

❖ Lorraine MARSHALL (0,5 etp) : entretien

❖ Christine THIBIER (0,5 etp) : accueil

❖ Le centre AquaSud

Le centre AQUASUD comptabilise **55 123** entrées sur l'année 2019, tous publics confondu.

• ORGANISATION GENERALE

✓ Les ouvertures :

Le centre aquatique est ouvert tous les jours de l'année à l'exception des jours fériés et de certaines périodes de fermeture programmée ou occasionnelle.

Les trois périodes de fermeture de l'année 2019 :

- Du lundi 3 au dimanche 9 juin inclus. Fermeture par manque de personnel de bassin, à la suite d'arrêts maladies de MNS, un réel concours de circonstances.
- Du samedi 21 juin au vendredi 5 juillet inclus. Fermeture technique. Date programmée plusieurs mois à l'avance, mais suite à l'arrêté préfectoral de sécheresse le nettoyage annuel des bassins n'a pu être effectué. Néanmoins, l'entretien annuel des locaux a été réalisé par les agents du service, les agents des services Techniques de la CC et les entreprises planifiées plusieurs mois à l'avance.
- Du lundi 16 au dimanche 22 décembre. Fermeture pour vidange des bassins et entretien des plages, grâce à la levée de l'arrêté sécheresse mi novembre. Une vidange annuelle est obligatoire. Les dérogations successives de l'ARS avaient maintenu l'ouverture de l'équipement possible.

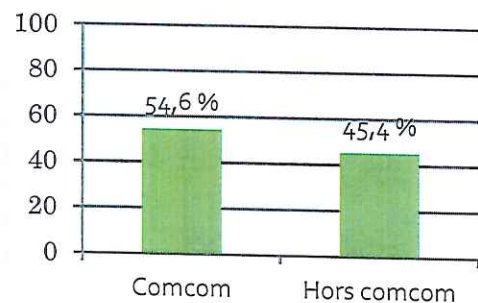
✓ L'utilisation de la piscine :

❖ Les scolaires

□ Les écoles :

Le centre aquatique a accueilli 16 écoles primaires de la communauté de communes Creuse grand sud, et 11 écoles hors communauté de communes dont 3 hors département.

Comcom	4 107 élèves
Hors comcom	3 413 élèves



Ecoles accueillies en 2019

Communauté de communes		Hors Communauté de communes	Hors département
Aubusson	Saint Amand	Ars	Condat en Combrailles
Blessac	Saint Avit de Tardes	Chénérailles	Giat
Felletin	Saint Frion	Crocq	Saint Avit d'Auvergne
Gioux	Saint Maixant	Flayat	
La Nouaille	Saint Marc à Frongier	Fourneaux	
Moutier Rozeille	Saint Quentin la Chabanne	Lavaveix	
Néoux	Saint Sulpice les champs	Magnat	
Saint Alpinien	Vallière	Royère	

❑ Les Lycées - collèges :

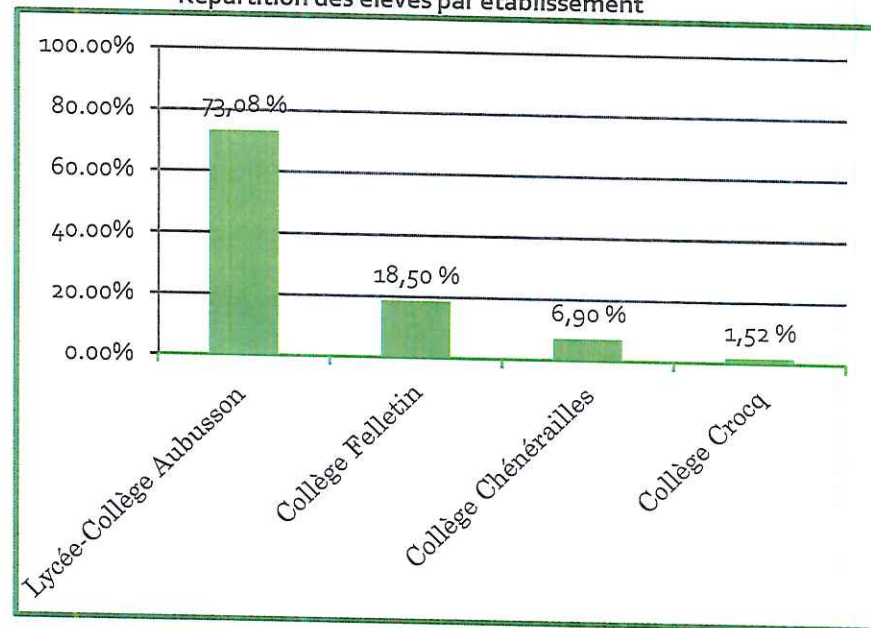
Le lycée-collège d'Aubusson utilise très régulièrement l'équipement pour les élèves de la 6ème à la terminale.

Le dispositif national du « savoir nager » en 6ème, avec l'accompagnement départemental, permet à chaque enfant scolarisé en 6ème d'accéder à l'apprentissage de la natation.

Ainsi nous accueillons également les collèges de Chénérailles, Crocq et Felletin. Les 3ème du collège de Felletin utilise également l'équipement.

lycée - collège Aubusson	3 458
collège Chénérailles	325
collège felletin	873
collège Crocq	76
Total	4 732

Répartition des élèves par établissement



❖ Les associations

Plusieurs clubs bénéficient de créneaux aménagés.

Il s'agit du Kayak, de la Plongée, de l'Entente Athlétique Aubussonnaise pour la natation et le triathlon, de l'UNRPA section d'Aubusson et Felletin, des pompiers secteur sud Creuse, des gendarmes secteur sud Creuse. Le centre aquatique accueille également les centres de loisirs et colonies de vacances.

Total associations, clubs, centres de loisirs	3 824
---	-------

❖ Les cours de natation

Les cours particuliers et l'école de natation ont débuté la première semaine d'octobre, suite à la délibération du conseil communautaire de septembre, soit un trimestre uniquement.

Total cours natation	611
----------------------	-----

❖ Les activités

AQUAGYM

lundi 12h30, 16h, 17h, 18h, 19h

jeudi 16h

vendredi 16h

AQUAJOGGING

lundi 18h, 19h

jeudi 18h

vendredi 12h30

AQUABIKE

mardi 20h

mercredi 19h, 20h

jeudi 17h, 18h, 19h, 20h

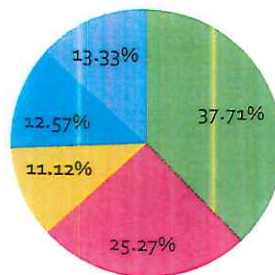
AQUAFITNESS

vendredi 20h

Des créneaux ont été rajoutés en septembre :

•Aquagym vendredi à 12h30

•Aquajogging lundi à 12h30

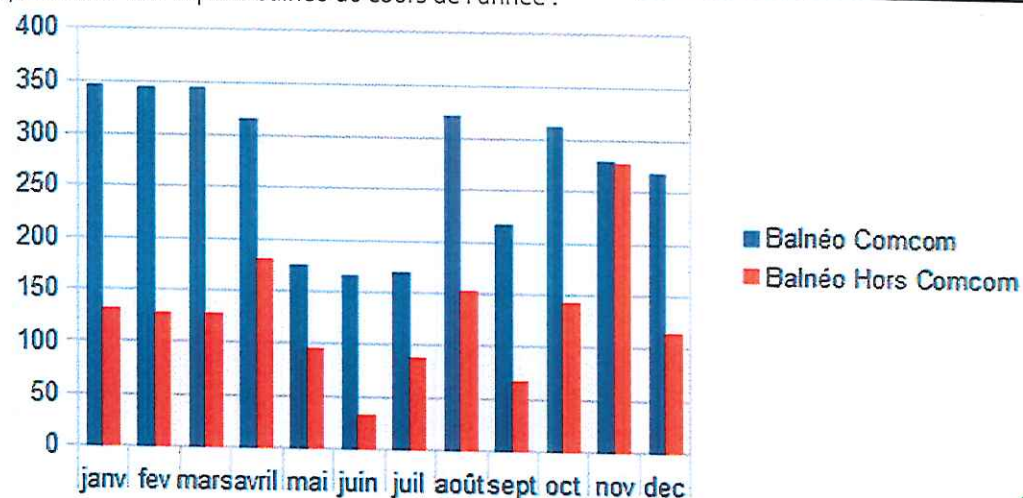


- Aquagym trimestre
- Aquajogging trimestre
- Aquabike
- Aquabike 5 séances
- Activité unique

total activités	7 796
total CC	5 180
total HCC	2 616

❖ L'espace Balnéo

Fréquentation de l'espace balnéo au cours de l'année :



Total Balnéo

4 812 entrées

TEMPS FORTS 2019

Mise en place de l'école de natation
Elargissement des créneaux d'ouvertures et des activités

❖ Bébés nageurs

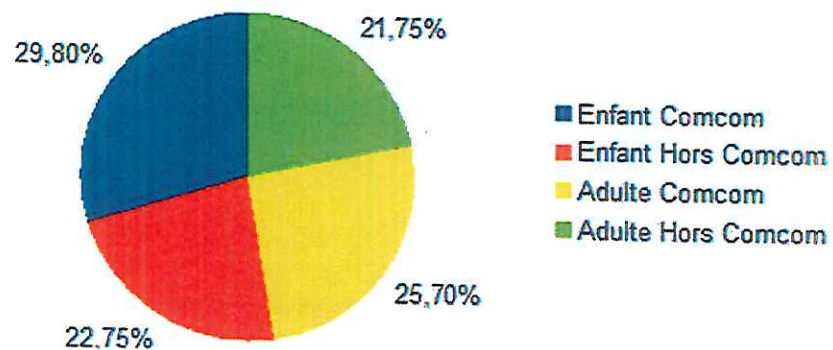
Un créneau est réservé pour l'accueil des bébés nageurs le samedi matin.

Total bébés nageurs

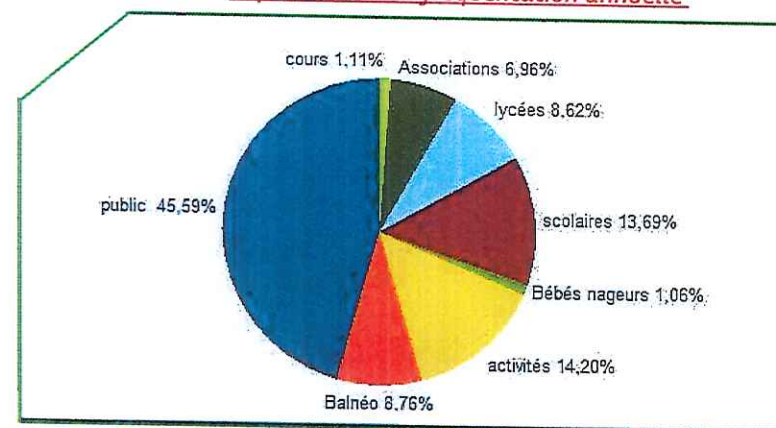
584

❖ Entrées public

Répartition de la fréquentation sur l'année



Répartition de la fréquentation annuelle



Total entrées public

25 244

total CC

14 010

total HCC

11 234

3-6 Enfance - Jeunesse

Objectifs : Répondre aux besoins des familles en termes de garde des enfants résidant sur le territoire. Créer, maintenir et dynamiser les liens entre les différents acteurs du domaine de l'enfance sur le territoire.

Missions :

Gestion des structures d'accueil en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et des familles.

Sont concernés : la coordination petite enfance sur le territoire ; les structures multi-accueil ; les relais d'assistantes maternelles ; les maisons d'assistance maternelles ; les accueils de loisirs sans hébergement.

La communauté de communes définit une stratégie d'actions dans ce domaine, formalisée dans un Contrat Enfance Jeunesse.

L'équipe :

❖ Antoine TEUMA : Directeur

❖ Marie-José BOUDIN: Directrice de la crèche d'Aubusson

- ❖ Ophélie Bellido : Auxiliaire de puériculture - Adjointe de Direction
- ❖ Cindy Juliet : Auxiliaire de puériculture
- ❖ Karine ROUINA : Animatrice (28h)
- ❖ Claudette SAINTRAPT Animatrice
- ❖ Guillaume PISANI : animateur (24h)
- ❖ Pamela SCHAEFFER : Animatrice
- ❖ M-Françoise CHAISE : Agent entretien (15h)
- ❖ Lucie LACROIX : Apprentie

❖ Sandra TROCME : Directrice ALSH Felletin

- ❖ Quentin AUCHERE : animateur (26h)
- ❖ Adeline FONVIEILLE : Animatrice
- ❖ Eliot LACORDAIRE (remplacement Emilie CHAGOT) : animateur

❖ Aline THEVENOT : Directrice ALSH Gentioux

- ❖ Samuel AYOUN : animateur (27h)
- ❖ Colette LAGEDAMONT : Animatrice (13,5h)
- ❖ Alexis LAMBERT : animateur (17h)

❖ Béatrice MAHE : Coordinatrice petite enfance

❖ Crèche d'Aubusson

Accueil collectif : 20 places : 16 places permanentes + 4 places occasionnelles dont 1 place d'urgence

Jours et horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Le pôle multi-accueil est fermé quatre semaines en août, une semaine à Noël, le week-end de l'Ascension, le lundi de Pentecôte et autres jours fériés. Toute fermeture exceptionnelle de la structure est notifiée par voie d'affichage du Multi-Accueil et signalée dans la mesure du possible à chaque famille signataire d'un contrat.

Age des enfants accueillis : de 3 mois à 4 ans

ACTIONS MAJEURES 2019

Accueil d'une apprentie CAP Petite Enfance à partir du 1er septembre sur 35h.

Mises à jour du Règlement Intérieur et du Projet d'établissement en collaboration avec la coordonatrice petite enfance.

Sorties culturelles

Participation au festival itinérant Coquelicot.
Sorties à la médiathèque de Felletin et sorties pique-nique.
Sorties au cinéma.

Achat d'un four de montage en température, indispensable et 2 chaises hautes (financement 1600€ par la CAF sur coût 2 400€) L'utilisation de ce type de four apporte confort et fluidité pour le service des repas.

Partenariat avec l'ARS :

Etat des lieux des pratiques au sein de la structure concernant l'utilisation des produits contenant des perturbateurs endocriniens. Début de changement des pratiques effectuées par le personnel (limitation des produits d'entretien, suppression de la vaisselle plastique, retour à la vaisselle en faïence et couverts en inox, suppression des produits d'hygiène contestés et utilisation de liniment et savon bio).

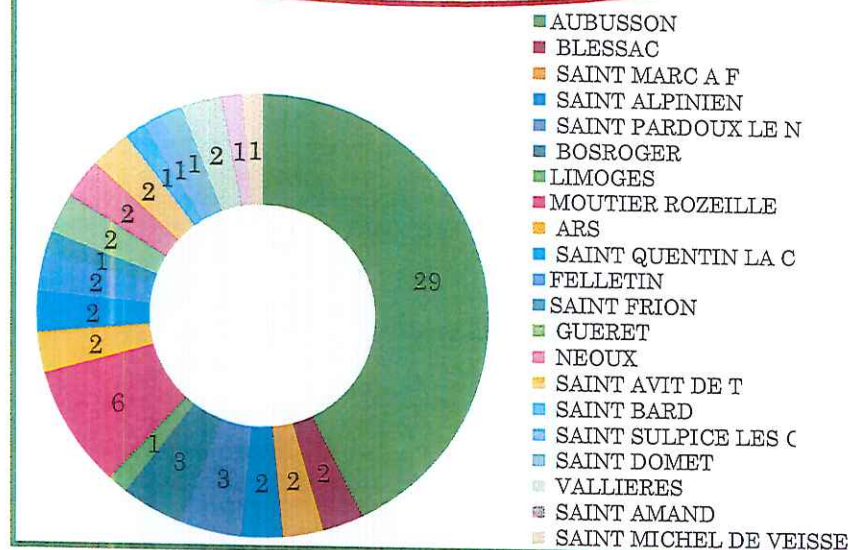
Episode de canicule :

Deux épisodes de canicule particulièrement intenses en juin et juillet. Ceci a compliqué la prise en charge des enfants (plusieurs coups de chaleur). Nous savons que ces épisodes exceptionnels de canicule vont se reproduire. Il est nécessaire de réfléchir à des mesures d'aménagement des locaux permettant des conditions optimales d'accueil des enfants et de travail des



Les chiffres clés 2019

68 enfants accueillis en 2019



ACTIONS MAJEURES 2019

❖ L'accueil périscolaire du soir :

En moyenne une trentaine d'enfants par jour ont fréquenté l'accueil périscolaire du soir.

❖ L'extrascolaire sur les vacances scolaires et mercredi :

Projets d'Animations :

Ateliers culturels avec l'association Les Portes du monde , rencontre avec le groupe de l'Ouganda pendant le Festival et spectacle offert par l'association pour les enfants de l'ALSH.

Ateliers lecture avec Marinette Lire et Faire Lire tous les mercredis après midi.

Une journée chez Marinette dans le cadre du projet Ville/Campagne.

Création d'un journal « Le Volcans de la Cigale » réalisé avec les enfants.

Thèmes des vacances : Pirates , Asie , Automne, Les déchets, Carnaval, les animaux.

Sorties :

Piscine, Vassivière , poney , Festival du Conte, Etang de Courtille.

Séjours :

3 séjours en commun avec l'ALSH de Gentioux :

La Bourboule pour les 6/12 ans , 24 enfants en février.

Super Besse pour les 4/6 ans, 8 enfants en avril 2019.

St Palais 7/12 ans, 18 enfants pendant les vacances d'été.



Publics accueillis

Sur les mercredis et vacances :

3/12 ans

Sur les séjours :

7/12 ans et 4/6ans

Les chiffres clés 2019

- 101 journées d'ouverture,
- 161 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs.
- Provenance des enfants : Felletin, St Quentin La Chabanne, St Frion, Moutiers Rozeille, Aubusson, St Marc à Frongier, St Pardoux Le Neuf, Gioux, La Nouaille, Ste Feyre La Montagne, Croze Poussanges , St Dizier Lerenne, Gentioux, St Maurice Près Crocq, Pontcharraud, La Pougé, St Avit de Tardes, St Amand, La Chaussade, Alleyrat, St Domet, Lavaveix Les Mines, Peyrat La Nonnière , Le Mas d'Artiges, Vallière.

- 2 363 journées/enfants , 2 446 en 2018 : petite baisse de la fréquentation, notamment sur les mercredis .



❖ ALSH GENTIOUX

ACTIONS MAJEURES 2019

❖ L'extrascolaire sur les vacances scolaires et mercredi :

Projets d'Animations :

Cette année de septembre 2018 à août 2019, nous étions sur le thème « Etre curieux de l'autre », les animateurs ont proposé beaucoup d'activités autour de ce thème et autour du jardin.

Les activités :

Mosaïque, olympiade, jus de pomme, défilé d'halloween, land art, balade, piscine (1 fois par mois), expression corporelle, jardin, cuisine, dessin 3D, activités manuelles, balade en forêt : reconnaissance des toxiques, balade musicale, théâtre. Sur le thème du Japon : kamishibai, origami, tagram,, Sur le thème de la Nouvelle Zélande : pigments naturels, notre haka, maquillage Maori, peinture sur pierre. Rencontres intercentres : rugby avec les Alsh d'Aubusson et Felletin.

Sorties :

Piscine, Vassivière, poney, Festival du Conte, Etang de Courtille.

Séjours :

3 séjours en commun avec l'ALSH de Felletin :

La Bourboule pour les 6/12 ans, 24 enfants en février.

Super Besse pour les 4/6 ans, 8 enfants en avril 2019.

St Palais 7/12 ans, 18 enfants pendant les vacances d'été.

Nos principaux partenariats:

- l'EPHAD de Royère de Vassivière où nous faisons de la gym douce, ateliers jeux de société,
- La médiathèque de Royère : ateliers papier recyclé, lecture,
- CPIE : atelier trace et indice, poterie.

Publics accueillis

Sur les mercredis et vacances : 3/12 ans

Sur les séjours :

7/12 ans et 4/6ans

Les chiffres clés 2019

- La provenance des familles sur les vacances (43 familles : 59 enfants) :

Gentiox Pigerolles, Faux la Montagne, Royère, Vallière, Gioux, St Yrieix la Montagne, La Nouaille, St Marc à Loubaud, Beaumont du Lac Eymoutiers, Nedde, Peyrat le Château.

La fréquentation, en moyenne sur les vacances :

- de février : plus de 17 enfants par jour,
- de Pâques : plus de 14 enfants par jour,
- d'été : 11 enfants par jour.

La provenance des familles sur les mercredis (26 familles : 41 enfants) :

Gentiox Pigerolles, Faux la Montagne, Royère de Vassivière, Vallière, Gioux, St Yrieix la Montagne, St Marc à Loubaud, La Nouaille, Beaumont du Lac et le Compeix.

La fréquentation : en moyenne 14 enfants par jour.



❖ COORDINATION PETITE ENFANCE

ACTIONS MAJEURES 2019

Participation à la mise en œuvre de la politique Petite Enfance Creuse Grand Sud qui concerne :

- le multi-accueil intercommunal à Aubusson
- le multi-accueil associatif Tom Pousse à Faux la Montagne
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents LAEP « Café Toudou »
- les deux Relais Assistants Maternels itinérants Rou'Doudou et MilleCâlins
- ainsi que les 48 Assistantes Maternelles dont 7 exerçant en Maison d'Assistantes Maternelles

- **Gestion de l'Observatoire Petite Enfance :**

Pilotage d'un groupe de travail Observatoire Petite Enfance créé en 2018 : rencontres, échanges entre les responsables des services Petite Enfance sur les pratiques concernant l'accueil des familles, la procédure d'inscription dans les crèches, d'une part, et sur le suivi des places disponibles chez les assistantes maternelles par les RAM.

Partenariats :

Festival Itinérant Coquelicot :

Organisation de la venue d'un spectacle petite enfance à l'attention des enfants de la crèche, ouvert aux assistantes maternelles, familles via le Relais Assistantes Maternelles Rou'Doudou, le Lieu d'Accueil Enfants Parents Cafetoudou, et aux parents-enfants accompagnés par le service social UTAS. (au Pôle Enfance Famille à Aubusson).

Réseau parentalité :

Collaboration avec la référente famille de Clé de Contact.

Réseau départemental EAJE

Participation au réseau départemental des Equipements d'Accueil de Jeunes Enfants, à la CAF, avec PMI et MSA.

Groupe de travail autour des métiers de la petite enfance au CDG 23

Démarche et objectifs : faire un constat, réaliser un diagnostic précis des risques, des pratiques pour les métiers de la petite enfance sur le territoire creusois et co-construire des actions de prévention à communiquer aux collectivités. Elaboration d'un outil de diagnostic.

❖ **Relais Petite Enfance Mille Câlins itinérant (RAM)**

Le territoire concerné est celui du Plateau de Gentioux.

Service de lien, lieu de ressources, d'information, d'écoute, de rencontres (groupe de parole, échanges sur les pratiques, animé par une psychologue, pour les responsables des RAM, une fois par trimestre).

Missions : Informer parents et professionnels petite enfance, offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles, concertation et partenariat, définition des orientations du relais. Participer au réseau départemental des Relais Assistants Maternels, à la CAF, avec PMI et MSA.

L'intervention itinérante du Relais Petite Enfance MilleCâlins concerne les communes de Faux-la-Montagne, Gentioux, St-Yrieix-la-Montagne, et Vallière depuis novembre.

❖ Maisons d'assistantes maternelles (MAM)

Mission d'accompagnement concernant les MAM :

Soutien, écoute auprès des équipes d'assistantes maternelles.

Les visites dans les MAM se font en début d'après-midi (sur le temps des siestes des enfants), et sans rendez-vous, une fois toutes les 2 ou 3 semaines.

MAM de Gentioux-Pigerolles : Sophie SPARO a rejoint Anne-Eglantine Vichard en mars 2019.

MAM de Felletin : Nina DUPRE a quitté la MAM en septembre.

MAM de Vallière : Océane MATHIVET a rejoint Catherine CHIRON en novembre.

Accompagnement des Assistantes Maternelles de la future MAM de St-Sulpice-Les-Champs : rencontres avec les partenaires CAF-PMI-MSA-Commune-RAM Roul'Doudou-Assistantes Maternelles.

MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES implantées sur le territoire en 2019

	Nb places autorisées par la PMI	Nb d'Assistantes Maternelles	Nb enfants accueillis	Nb familles
FELLETIN Les Galoupiots	12	3 puis 2 à partir de septembre	20	16
GENTIOUX-PIGEROLLES Au fil des saisons	12	1 puis 2 à partir de mars	9	9
VALLIÈRE Graine de Malice	8	1 puis 2 à partir de novembre	11	10

Les chiffres clés 2019

122 jours d'ouverture.

3 Assistantes Maternelles à domicile : Faux-la Montagne, Saint-Yrieix-la-Montagne, Vallière.

7 Assistantes Maternelles exerçant en Maisons d'Assistantes Maternelles : 2 à Gentioux-Pigerolles, 3 à Felletin, 2 à Vallière.

Volonté de la Communauté de Communes et des partenaires financeurs de maintenir ce service sur cette partie très rurale du territoire communautaire

❖ Crèche Tom Pousse

La gestion de la crèche est déléguée par convention à l'association Tom Pousse de Faux la Montagne. Elle dispose de 12 places.

❖ ALSH d'Aubusson

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, l'association Clé de Contacts gère, par délégation de la communauté de communes, l'ALSH d'Aubusson et le Relais d'Assistantes Maternelles Roul'Doudou. L'ALSH, dans les locaux de La Chassagne, peut accueillir jusqu'à 50 enfants.

3-7 Culture

Objectifs : Promouvoir et développer l'offre culturelle sur le territoire. Favoriser l'accès à l'information, former le public à son utilisation. Fournir des espaces publics de rencontre. Mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisir, d'éducation, de culture. Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle. Contribuer au développement de la lecture et à la lutte contre l'illettrisme. « Les missions fondamentales à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique ressortissent à l'information, l'alphabetisation, l'éducation et la culture » (extrait du Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques, 1994).

Missions :

Elaboration d'une stratégie intercommunale de développement culturel,
Gestion de la médiathèque sur ses 2 sites Aubusson et Felletin,
Structuration et animation d'un réseau de lecture public autour de la médiathèque.

L'équipe :

- ❖ Antoine TEUMA : Responsable du service
- ❖ Sylvie GOURSAT : Responsable et bibliothécaire
- ❖ Denis BERNATET : Responsable et bibliothécaire
- ❖ Chantal TRAPON : Bibliothécaire
- ❖ Mathilde ENIQUE : Bibliothécaire

❖ RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE, LES MÉDIATHÈQUE DE FELLETIN ET AUBUSSON

ACTIONS MAJEURES 2019

- 96 Séances scolaires pour les maternelles et les primaires
- 21 Ecoles de la Communauté de Communes
- 52 Classes (18 classes de Maternelles, 34 classes de Primaires)
- 866 Elèves
- 14 Séances de lecture proposées aux élèves de l'IME
- 19 Séances avec les ULIS du collège d'Aubusson- Préparation du concours BD scolaire du Festival d'Angoulême 2020 : obtention d'un Fauve de Bronze.
- 12 Rendez-vous proposés à l'EHPAD d'Aubusson : 7 lectures + 4 visites guidées d'exposition + 1 atelier d'art plastique
- 6 Expositions, pour 200 visiteurs en moyenne par exposition
- 14 Conférences d'auteurs (en partie grâce au partenariat avec l'Association Plaisir de Lire)
- 8 Séances du club de lecture
- 1 Concert (45 personnes)
- 1 Projection (17 spectateurs)
- 2 Après-midis Jeux de Société (20 joueurs en moyenne)
- 2 Soirée Jeux de Rôles (15 joueurs)
- 2 Lectures en musique avec les antennes du conservatoire de musique
- 6 Visites guidées des expositions aux collégiens



LAPISTOCHE À
HISTOIRES

Séance de lecture

UNE PRÉSENCE HORS-LES-MURS

LECTURES AURAM

13 Séances de lecture _ 84 Enfants

LAPISTOCHE À HISTOIRES

7 Séances de lecture -154 Personnes

LAPATAUGEOIRE A HISTOIRES

1 Séance -9 Personnes

Les chiffres clés

2019

LES COLLECTIONS

41 455 Documents proposés sur tout le réseau (dont 31 031 appartenant à la Communauté de Communes et le reste prêté par la Bibliothèque Départementale)

662 Nouveaux documents intégrés aux collections : dont 302 DONS de la part de nos lecteurs (soit 45%.)

52 437 Nombre de prêts tous supports confondus (contre 57 171 en 2018, une baisse qui s'explique par le peu de nouveautés proposées aux lecteurs)

4 414 € Montant dépensé pour les collections (Livres + Périodiques)

5 Périodiques (2 quotidiens, 1 hebdomadaire et 2 mensuels) uniquement à destination des adultes

1 178 Adhérents actifs (au moins un prêt sur l'année)

374 Nouvelles inscriptions (contre 350 en 2018).

Le RÉSEAU

Le réseau des médiathèques Creuse Grand Sud est formé de 7 sites, à Felletin, Aubusson, Faux-la-Montagne, Gentioux, Vallière, Saint-Sulpice-les-Champs et La Villedieu. Le personnel intercommunal est au nombre de 4 et travaille à la fois sur les sites d'Aubusson et de Felletin. La bibliothèque de Faux la Montagne, qui est également agence postale, compte 1 ETPT. La bibliothèque de Gentioux est tenue par l'ATSEM de l'école. Les autres bibliothèques sont ouvertes par 5 bénévoles. Les bibliothèques sont ouvertes de 3 h à 31 h par semaine.

DES CHANGEMENTS

L'arrivée de Mathilde Enique dans l'équipe depuis le mois de février, suite au départ en retraite de Martine Pradeau.

Les espaces de la médiathèque à Felletin ont subi quelques changements, par exemple l'apparition d'un espace café auprès des journaux, ou une nouvelle organisation de l'espace jeunesse.

De nouveaux rendez-vous ont vu le jour, "La Pistoche à Histoires", des lectures sur la terrasse à l'arrière des bassins de la piscine AQUASUD. 7 séances qui ont eu un réel succès auprès du public de la médiathèque et celui de la piscine. Une action qui sera reconduite en 2020.

L'arrivée des jeux à la médiathèque. En libre accès vers le coin café, des jeux sont à disposition des lecteurs.

DES PARTENARIATS

En 2019 la collaboration avec l'association Flebus qui donne des cours de français langue étrangère tous les mardis à la médiathèque de Felletin a continué. Des lectures en musique ont été proposées grâce au partenariat avec les antennes locales du conservatoire de musique. Les partenaires réguliers des années précédentes, la ressourcerie Court-circuit, les Michelines de Felletin, Felletin Patrimoine Environnement, la Scène Nationale d'Aubusson n'ont pu être autant sollicités cette année, faute de moyens.

❖ PARTENARIAT AVEC LA CITE DE LA TAPISSERIE, PARTENARIAT AVEC LA SCENE D'AUBUSSON, SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

- ❖ La communauté de commune est l'un des trois membres constitutifs du Syndicat mixte de la Cité de la Tapisserie, aux côtés de la Région et du Département.
- ❖ La communauté de communes soutien les associations culturelles du territoire, et en particulier le Cinéma et la Scène nationale. En 2019, sur 32 demandes, 16 associations ont été soutenues.



3.8- Les fonctions supports

LES SERVICES PARTAGES

ADMINISTRATION

Juliette GIOUX

Antoine TEUMA

Gestions des instances

Actes

Gestion des services

COMMUNICATION

Marie JEANDARME

Communication institutionnelle

Communication interne

Informations publics

Publications

RESSOURCES HUMAINES

Cathy AUBIER

Camille PICAUD

Sylvie BOUCARD-LAVIGNE (1/2 etp)

Gestion des carrières - Paies – Congés-
maladies - Formations

TEMPS FORTS 2019

Mise en place, suite aux élections
professionnelles de décembre
2018, du Comité Technique et du
Comité d'Hygiène, de Sécurité et
des Conditions de Travail

Elaboration du règlement
intérieur de la communauté de
communes

Elaboration de la charte « du bien
travailler ensemble »

Mise en place du paiement en
ligne pour les usagers de la crèche
et des deux ALSH

ACCUEIL

Noémie MONDINO

Secrétariat

Accueil physique et téléphonique

Gestion du courrier

Assistance aux élus et aux services

BATIMENTS

Mathieu DELARBRE

Gestion des bâtiments – réparations
– vérifications

Antonia BRUNET (0,11 etp)

M-Françoise CHAISES (0.5 etp)

Christine RINGUET (0.5 etp)

Sylvie ROEHRIG (0.11 etp)

Entretien

FINANCES

Juliette GIOUX

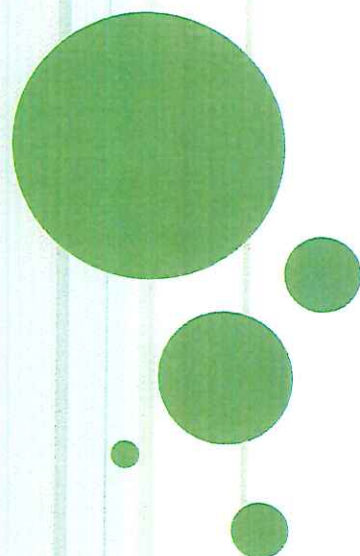
Sandrine MONTEIRO

Sylvie BOUCARD-LAVIGNE (1/2 etp)

Budgets

Comptabilité

Trésorerie

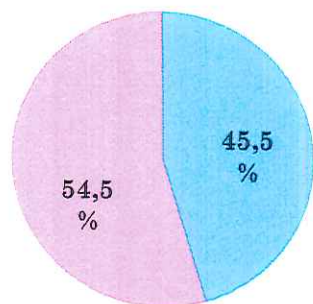


4- LES RESSOURCES HUMAINES EN 2019

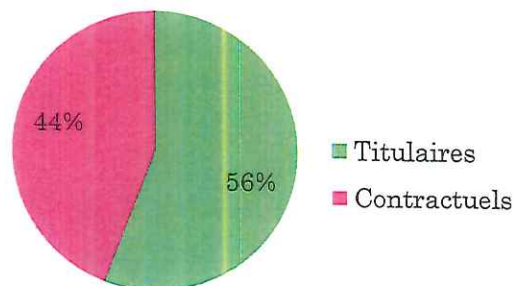
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2019

Une équipe organisée en services, pour la mise en oeuvre des compétences de la collectivité.

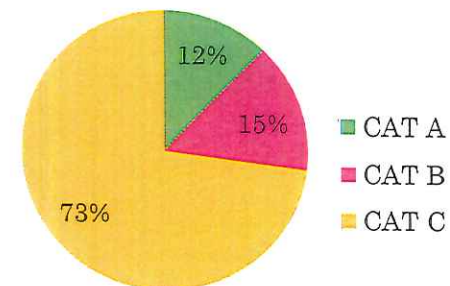
EFFECTIF TOTAL AU 31/12/2019 : 77 AGENTS – 68,5 ETP



35 hommes – 42 femmes

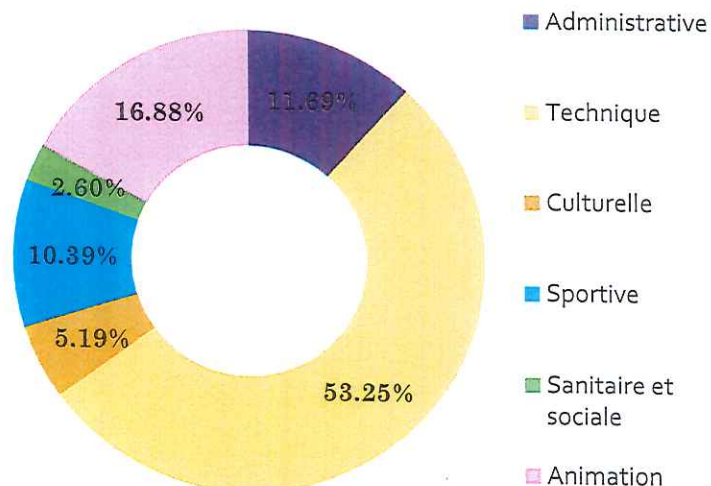


43 fonctionnaires - 31 CDD - 3 CDI



CAT A : 9 - Cat B : 11 - Cat C : 54

Répartition des agents par service



DEPARTS

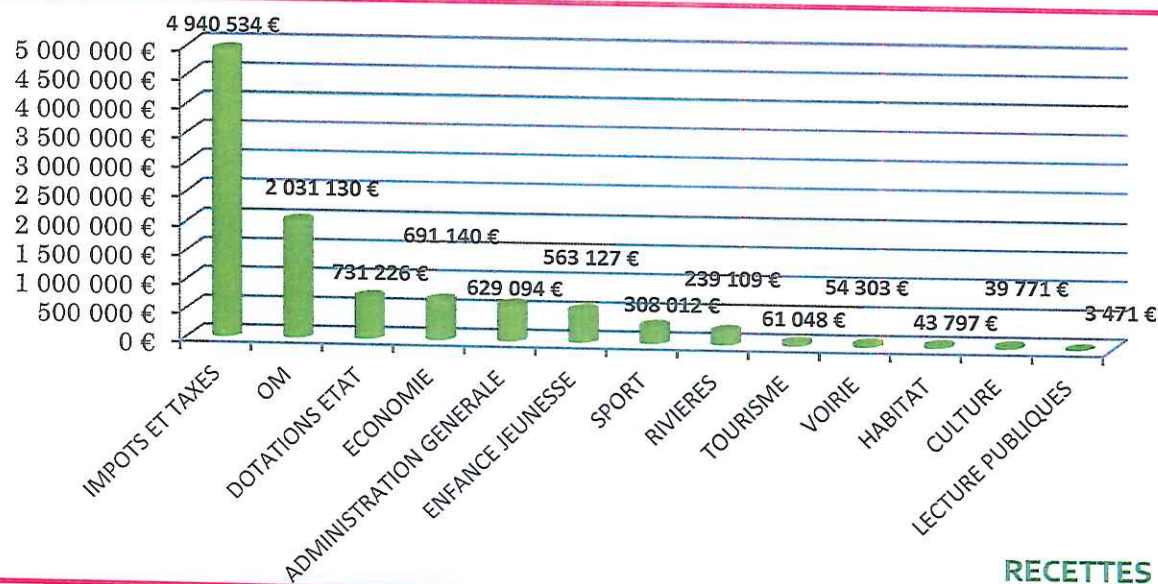
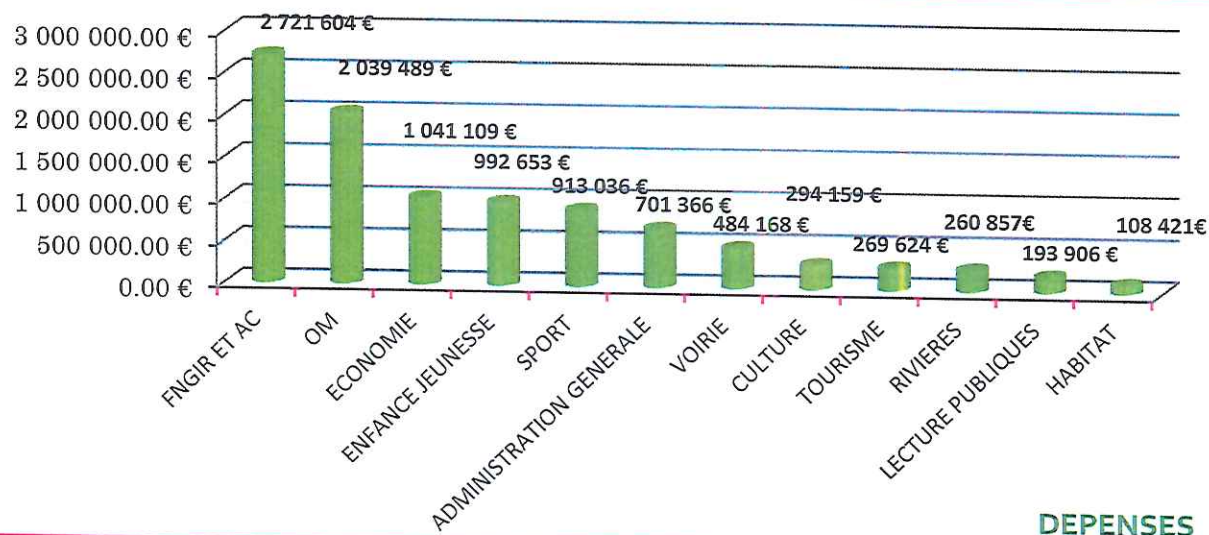
- RETRAITE : 2
- MUTATION : 1
- FIN DE CONTRAT : 3
- DEMISSION : 3
- DISPONIBILITE : 1

RECRUTEMENTS

- PISCINE : 5
- CRECHE : 1 + 1 apprentissage
- MEDIATHEQUE : 1
- OM : 1
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : 1
- ENVIRONNEMENT : 1

5- FINANCES 2019

5.1- LE BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2019



INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice 1 868 829,86 €

Recettes de l'exercice 1 518 801,22 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice 8 570 651,72 €

Recettes de l'exercice 9 281 407,41 €

Au service
finances en 2019
2 228 mandats et
1 049 titres ont
été émis

5.2- LES BUDGETS ANNEXES - COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

ATELIER RELAIS	SPANC	ADS	ZAE
INVESTISEMENT	INVESTISEMENT	INVESTISEMENT	INVESTISEMENT
Dépenses de l'exercice 7 873,65 €	Dépenses de l'exercice 0,00 €	Dépenses de l'exercice 0,00 €	Dépenses de l'exercice 334 787,57 €
Recettes de l'exercice 7 575,91 €	Recettes de l'exercice 978,61 €	Recettes de l'exercice 1 882,66 €	Recettes de l'exercice 334 787,57 €
FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses de l'exercice 4 323,16 €	Dépenses de l'exercice 74 251,59 €	Dépenses de l'exercice 1 882,66 €	Dépenses de l'exercice 334 787,57 €
Recettes de l'exercice 12 632,32 €	Recettes de l'exercice 76 796,52 €	Recettes de l'exercice 1 882,66 €	Recettes de l'exercice 334 787,57 €

5.3- LA REDUCTION DU DEFICIT

Les déficits des budgets annexes ont été résorbés sur 2017 et 2018.

Le montant de déficit à résorber au budget principal, prévu au plan de redressement pour 2017, 2018 et 2019 ont été respectés.

Prévu	2017	2018	2019
Prévu	- 2 335 722 €	- 1 815 618 €	- 1 379 720 €
Réalisé	-2 281 908 €	-1 792 287,33 €	- 1 360 230,73 €

Soit en 2019, une réduction de déficit de + 19 489,27 € par rapport à l'attendu.

Soit une réduction totale en 3 ans de 2 254 310,74 €

Au 31/12/2019 il reste donc -1 360 230,73 € de déficit à résorber en 3 ans, de 2020 à 2022.

